

LA CARTOGRAPHIE DES DANGERS CHIMIQUES DES LOCAUX : UN ENJEU SÉCURITAIRE MAJEUR POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Philippe Parvy

Chargé de mission risque chimique et écologie hospitalière, Direction Qualité, Hôpital Necker-Enfants Malades, Assistance Publique Hôpitaux de Paris. philippe.parvy@nck.aphp.fr

Les établissements de santé utilisent de très nombreux agents chimiques dangereux (ACD) dans la plupart des domaines d'activité de soins, médicotechniques, techniques, logistiques et activités de support. On les rencontre principalement sous forme de produits chimiques, réactifs, kits diagnostiques, biocides, médicaments, produits techniques et produits phytosanitaires. La dispersion géographique de leur utilisation engendre le plus souvent la multiplication des points d'entreposage et de stockage, problématique d'autant plus aiguë sur les établissements d'architecture pavillonnaire. La connaissance précise de leurs propriétés de danger, des quantités entreposées, de lieux et des conditions de ce stockage sont des informations capitales qui relèvent du domaine réglementaire. La réglementation relative à la sécurité incendie des établissements de santé est très précise.

Une méthodologie de cartographie de ces dangers a été développée sous la forme d'un plan d'action « clé en main » en 9 étapes. Elle a été élaborée par un groupe pluri-professionnel mis en place par le réseau risques chimiques de l'APHP. Pour chacune des étapes, les outils de mise en œuvre ainsi que ceux permettant d'assurer le suivi sont proposés. Cette démarche conduit aussi à la mise en place de la signalétique réglementaire des dangers dans les locaux de travail.

Au fur et à mesure de l'élaboration de cette démarche, la faisabilité de chacune des étapes a été testée dans différents services hospitaliers. La validation complète de la méthode a été effectuée sur un service de biologie considéré comme référent sur l'établissement en terme d'organisation logistique et fonctionnelle. La biologie est le domaine où la plus grande quantité et la plus grande diversité d'ACD, donc les situations les plus complexes, sont rencontrées, ce qui a justifié notre choix.

Parmi les agents chimiques répertoriés dans ce service, 350 ont été localisés et classés comme ACD par le groupe projet. En 2 mois, une première cartographie correspondant à l'état des lieux a été réalisée et analysée. Elle a mis en évidence des carences majeures en termes d'organisation du stockage des ACD et donc de sécurité pour les personnes et pour les biens. De nombreux ACD périmés ou non utilisés étaient aussi présents un peu partout au niveau des pièces d'analyse comme dans les lieux et équipements de stockage. Dans ces conditions, 14 locaux et localisations, dont des espaces de circulation, nécessitaient la mise en place d'une signalétique spécifique. Dans les 5 mois qui ont suivi, une campagne d'élimination de ces produits inutiles a été engagée. Ainsi 47% des ACD inventoriés ont pu être éliminés réduisant l'inventaire à 185 localisations. Le stockage des ACD dans le service a été centralisé. Les modalités d'approvisionnement ont été modifiées et réorganisées sous forme d'abonnements. Cette disposition a eu pour conséquence une augmentation de la fréquence des livraisons mais surtout un abaissement significatif quantités en stock. La seconde cartographie menée à l'issue du déroulement complet de la méthode montre une amélioration significative de la sécurisation du service. Quatre locaux ont nécessité la mise en place d'une signalétique.

Devant les résultats encourageants obtenus, ce travail a été étendu à l'ensemble des services de l'établissement (n=50). Dans les autres laboratoires de biologie (n=11), des résultats similaires ont été obtenus. Dans les services de soins, la dispersion géographique des ACD et l'étendue des stocks de produits périmés et non utilisés étaient beaucoup moins importantes. L'intérêt a surtout été de sensibiliser les professionnels ainsi que les responsables sécurité

incendie au stockage et à la mise à disposition des solutions hydro alcooliques qui sont inflammables. Enfin, dans les services techniques où sont utilisés de nombreux ACD, le stockage a été rationalisé et sécurisé dans les ateliers et surtout dans le magasin général d'où tous les ACD ont été exclus pour être regroupés dans un local équipé, sécurisé et dédié uniquement au stockage. A ce jour les ACD de 50 services ont été inventoriés et ont donné lieu à une cartographie. Environ 5000 ACD ont été localisés sur le site. La mise en place de la démarche complète s'est avérée nécessaire dans 15 de ces services. Toutes les données obtenues ont été introduite dans l'unité d'aide à l'exploitation du service de sécurité incendie de l'établissement qui peut ainsi disposer en temps réel de ces informations en cas d'incident ou d'accident et les transmettre aux éventuels intervenants extérieurs. Leur mise à jour s'effectue annuellement ou en tant que de besoin pour les modifications majeures.

Cette démarche d'amélioration de la gestion des risques chimiques pourrait être engagée systématiquement et de façon préventive lors de l'installation de toute nouvelle activité ou réorganisation. Elle peut être aisément transposée dans d'autres domaines que les activités de soins.

Ce travail a fait l'objet d'une publication dans la revue Techniques Hospitalières (2007, 705, 34-40) et a reçu à Hôpital Expo 2008 le prix du meilleur article 2007 dans la catégorie « Gestion des risques et développement durable en établissements de santé ».